

Abidjan on 28 February 2022

French version below

Dear members of the European Council and the European Parliament,

RE: Support for the geolocation requirement in the draft EU regulation on deforestation free supply chains

We are a group of 30 Ivorian civil society organisations and 35 Ivorian farmers' organisations representing more than 34,700 cocoa smallholders. **With this letter, we would like to share with you our position on the draft European regulation on imported deforestation and in particular our full support for the geolocation requirement that it proposes and which would bring us many benefits.**

We are committed to the development of a sustainable and fair agricultural supply chain. Since January 2021 and the launch of the [policy dialogue](#) between Côte d'Ivoire and the European Union on sustainable cocoa, we have been closely following the discussions and participating when invited. We have expressed our position through various notes and communications relating to the EU, including a position paper on the draft EU regulation on deforestation free products, and an analysis on the concept of a cut-off date.

In this context, we are following with interest the ongoing European discussions on the draft regulation on deforestation-free products. **We would like to express our support for the traceability requirement in this draft, which we consider to be a key element in achieving a sustainable and fair cocoa sector.**

For years we have been calling on the Ivorian authorities to address the issue of the origin of cocoa and the transparency of its supply chain. In 2014, our Ministry of Agriculture, through the regulatory body of the cocoa sector ([the Coffee and Cocoa Council](#)), began the development of a national cocoa traceability system, to be based on geo-location data of cocoa production plots. We believe that the draft European regulation could serve as an accelerator for the roll-out of this system, which remains essential for our country.

Because, beyond identifying the origin of the cocoa, traceability is not only about tackling deforestation. It is also about social equity and an opportunity to put in place mechanisms that allow producers, the first actors in the supply chain, to make a decent living from their work. Traceability is a unique opportunity for producers to access a digitalized system that will reduce the complexity of the supply chain and ensure an improvement of their living conditions.

The complexity of the cocoa supply chain is indeed at the root of our main problems: **the non-payment of promised sustainability premiums and of the official cocoa price set by our government, the existence of illegal cooperatives that purchase cocoa produced in protected forests, the failure to control the number of farmers, the government's lack of knowledge of the number of cocoa plots, but above all the existence of numerous intermediaries along the supply chain.**

It is precisely the complexity of this supply chain that prompts us to reiterate the inclusion of a clear traceability requirement in the European regulation. We want to seize this opportunity to clean up the cocoa sector in our country. The actors in the timber sector seem to be succeeding thanks to the [FLEGT VPA](#) process and we want to draw inspiration from this experience.

For our members, small farmers, the implementation of a geolocation requirement will have many other benefits:

1. Geolocation is a necessary pre-requisite for the implementation of electronic payments to producers: a key issue for us and one that we have expressed to the Ivorian authorities. Our Ministry of Agriculture, through the Coffee and Cocoa Council, is currently working to put such payments in place via the national traceability system. The introduction of electronic payments will make payments secure and ensure a credible and sustainable source of supply. This will effectively combat the fraud that our members often fall victim to. The establishment of electronic payments may even one day allow farmers to receive payments for environmental services.
2. The geo-location of plots and producers makes it possible to clean up the farmer cooperative system insofar as each producer, thanks to a unique identifier, can only belong to one cooperative. And those who do not respect the rules, buying cocoa from protected forest areas, will thus be easily identifiable. This system will allow for a zoning of the growing areas as has already been done in our cotton sector and even in our timber sector. This will help to eliminate intermediaries and thus make the supply chain less complex.

We are determined and want the voice of the smallholder farmers we represent to be heard. Our members, especially the smallholder farmer organisations, are often afraid to speak out on these issues. Indeed, they depend on the large traders of the European Cocoa Association, who have become powerful because of the way the sector is structured, for the sale of their products. This is why the 35 organisations representing 34,700 producers who support this letter cannot afford to reveal their names.

On the occasion of the Europe-Cote d'Ivoire political dialogue on sustainable cocoa, we achieved something unprecedented: the establishment of **this platform which brings together civil society organisations and smallholder farmers' organisations**. This platform now allows us to relay the opinions of its members. We want their voice to be known and above all heard. This is why we are taking the opportunity of this letter to ask for greater **inclusion** and **better participation in the dialogue process between Côte d'Ivoire and the European Union on sustainable cocoa**. We are key actors who can contribute to the search for solutions; some member organisations have already demonstrated their ability to propose solutions, particularly in the FLEGT VPA process in Côte d'Ivoire, whose inclusive and participatory nature has been hailed by civil society. It would be advisable to draw inspiration from this.

The industry who are against a traceability system involving the geolocation of plots and the identification of each producer, are in reality campaigning for nothing to change. They wish to protect a status quo in which they maintain their control over the sector and safeguard their interests and profits, at the expense of small farmers and forests.

We are aware of the letter from the European Cocoa Association that was sent to you on February the 3rd, 2022 and which, under the pretext of protecting small producers, pleads for the removal of geolocation from the European regulation. **We know that certain actors are used to speaking on our behalf. We say that no one knows us better than we do and no actor, whoever this may be, can claim to defend our interests and work for our happiness better than we do.**

Dear Madams and Sirs, European decision-makers, we thank you for the attention and interest given to our position.

Sincerely,

[signatories listed at the end of the document]

Abidjan, le 28 février 2022

Objet : Soutien à l'exigence de géolocalisation contenue dans le projet de règlement européen sur la déforestation importée

Chers membres du Conseil européen et du Parlement européen,

Nous sommes un groupe composé de 30 organisations de la société civile ivoirienne et 35 organisations de producteurs agricoles ivoiriens représentant plus de 34.700 petits producteurs de cacao. **Par ce courrier, nous souhaitons vous faire part de notre position quant au projet de règlement européen sur la déforestation importée et en particulier notre soutien total à l'exigence de géolocalisation qu'il prévoit et qui nous apporterait de nombreux bénéfices.**

Nous sommes engagés en faveur de la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement agricole durable et équitable. Depuis janvier 2021 et le lancement du [dialogue politique](#) entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne sur le cacao durable, nous suivons attentivement les discussions et y participons lorsque nous sommes invités. Nous avons exprimé notre position par le biais de diverses notes et communication, notamment une note de position de la société civile ivoirienne à l'endroit des décideurs européens relative au projet de règlement de l'Union européenne sur les produits liés à la déforestation ; une note d'analyse sur le concept d'année de référence dans le projet de règlement de l'UE relatif aux produits liés à la déforestation.

Dans ce contexte, nous suivons avec intérêt les débats européens en cours concernant le projet de règlement sur la déforestation importée. **Nous tenons à vous communiquer notre appui en faveur de l'exigence de traçabilité prévue par ce projet, que nous considérons comme un élément déterminant pour concrétiser un secteur du cacao durable et équitable.**

Voilà des années que nous interpellons les autorités ivoiriennes sur la question de l'origine du cacao et de la transparence de sa filière de production. En 2014, le ministère de l'Agriculture au travers de l'organe de régulation de la filière cacao ([le Conseil du Café et du Cacao](#)) ont entamé le développement d'un système national de traçabilité du cacao qui, à terme, devrait inclure les données de géolocalisation des parcelles de production cacaoyère. Nous pensons que le projet de règlement européen pourrait servir d'accélérateur pour la mise en place de ce système qui demeure primordial pour le pays.

Car, au-delà de l'identification de l'origine du cacao, **la durabilité de la filière n'est pas seulement la non-déforestation. C'est aussi une nécessité d'équité sociale et une opportunité pour mettre en place des mécanismes permettant aux producteurs, les premiers acteurs de la chaîne d'approvisionnement, de vivre décemment de leur travail.** La traçabilité est une opportunité unique pour les producteurs d'accéder à un système digitalisé qui réduira la complexité de la chaîne d'approvisionnement et de s'assurer d'une amélioration de leurs conditions de vie.

En effet, la complexité de la chaîne d'approvisionnement de cacao est à l'origine de nos principaux problèmes: **le non-paiement des primes, le non-respect du prix bord champs fixé par le Gouvernement, l'existence de coopératives illégales qui favorisent l'achat de cacao produit dans les forêts protégées, la non-maitrise du nombre d'agriculteurs, la méconnaissance du nombre de parcelles cacaoyères, mais surtout l'existence de nombreux intermédiaires tout le long de cette chaîne d'approvisionnement.**

C'est précisément la complexité de cette chaîne d'approvisionnement qui nous pousse à réitérer la prise en compte d'une exigence de traçabilité claire dans le règlement européen. Nous voulons saisir cette opportunité pour assainir la filière cacao dans notre pays. Les acteurs de la filière bois semblent y parvenir grâce au processus [APV FLEGT](#) et nous voulons nous inspirer de cette expérience.

Pour nos membres, petits agriculteurs, la mise en place d'une exigence de géolocalisation aura d'autres nombreux avantages :

1. il s'agit d'une étape nécessaire pour la mise en place des paiements électroniques aux producteurs : un enjeu clef pour nous et que nous avons exprimé auprès des autorités ivoiriennes. D'ailleurs, le ministère de l'Agriculture au travers du Conseil du Café et du Cacao travaille dans ce sens actuellement. L'introduction des paiements électroniques permettra de sécuriser les paiements et d'assurer une source d'approvisionnement crédible et durable. Cela permettra de lutter efficacement contre la fraude à laquelle nos membres font souvent face. L'établissement des paiements électroniques pourrait même un jour permettre aux planteurs de recevoir des paiements pour services environnementaux.
2. La géolocalisation des parcelles et des producteurs permet d'assainir l'environnement de coopératives dans la mesure où chaque producteur, grâce à un identifiant unique, ne pourra appartenir qu'à une coopérative. Et celles et ceux qui ne respectent pas les règles, s'adonnant à l'achat de cacao issu des zones de forêt protégées, seront ainsi facilement identifiables. Ce système permettra un zonage des périmètres d'exploitation comme il existe chez nous dans la filière coton et même la filière bois. Ceci aidera à éliminer les intermédiaires et rendra donc moins complexe la chaîne d'approvisionnement.

Nous sommes déterminés et souhaitons que la voix des petits producteurs que nous représentons soit entendue. Nos membres, en particulier les organisations de petits producteurs, ont souvent peur de s'exprimer sur ce genre de sujet. En effet, ils dépendent des grands traders du European Cocoa Association, devenus puissants du fait de la structuration de la filière, pour la vente de leurs productions. C'est pour cette raison que les 35 organisations représentant 34 700 producteurs qui soutiennent cette lettre ne peuvent pas se permettre de révéler leurs noms.

A l'occasion du dialogue politique Europe-Côte d'Ivoire sur le cacao durable, nous avons réussi quelque chose d'inédit : **la mise en place de cette plateforme qui regroupe organisations de la société civile et organisations de producteurs agricoles**. Celle-ci nous permet aujourd'hui de relayer l'opinion de ses membres. Nous voulons que leur voix soit connue et surtout entendue. C'est pourquoi nous saisissons l'occasion de cette lettre, également, pour demander une plus grande **inclusion**, une **meilleure participation à ce processus de dialogue entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne pour le cacao durable**. En effet, nous sommes des acteurs clés qui peuvent contribuer à la recherche de solutions certaines organisations membres ont déjà démontré leur capacité à faire des propositions de solutions notamment dans le processus APV FLEGT en Côte d'Ivoire dont le caractère inclusif et participatif ne souffre d'aucune forme de reproche par la société civile. Il serait souhaitable de s'en inspirer.

Nous réitérons que les acteurs qui sont contre un dispositif de traçabilité impliquant la géolocalisation des parcelles et l'identification de chaque producteur, militent juste pour que rien ne change parce que ce *statu quo* maintient leur mainmise sur la filière et la sauvegarde de leurs intérêts et bénéfiques, aux dépens des petits producteurs et de la conservation des forêts.

Nous avons pris connaissance de la lettre du European Cocoa Association qui vous a été adressée le 03 février dernier et qui, sous prétexte de la protection des petits producteurs, plaide pour la suppression de la géolocalisation du règlement européen. **Nous savons que d'autres acteurs ont pris pour habitude de parler pour nous. Nous disons que personne ne nous connaît mieux que nous-mêmes et aucun acteur, quel qu'il soit, ne peut prétendre mieux défendre nos intérêts et œuvrer pour notre bonheur à notre place.**

Mesdames, messieurs, les décideurs européens, nous vous remercions de l'attention et l'intérêt accordés à notre position.

Cordialement,

Pauline ZEI, Director of INADES Formation, responsible for the platform of NGOs and Farmers' Organisations for sustainable cocoa: pauline.zei@inadesfo.net

Youssef DOUMBIA, President of the Ivorian Observatory for the Sustainable Management of Natural Resources: doumbiyd@gmail.com

Bakary TRAORE, Executive Director of IDEF, head of the civil society working group on transparency in the cocoa sector: bakary.traore@ongidef.org

Signatory NGOs

ADDF - AFRIQUE VERT ENVIRONNEMENT - APFNP – GAYA - GREEN ANSWERS – GREEN PLANET - IDEF - INADES FORMATION – JVE – NOFNA – OIREN - OPESEAVIE - ROSCIDET – ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE – FEMME ET ENVIRONNEMENT – ISAD – UFEMCI – CLUB UNION AFRICAINE COTE D'IVOIRE – VOLET VERT – MEMCI – ECOCI – MOUVEMENT ECOLOGIE ET AGRICULTURE – SOS JEUNESSE SASSANDRA – COSADA – FDECI – PRO ENVIRONNEMENT – AP-CACAO – CIFED – VERT UNIVERSEL – TOP AGREVA.

And 35 Ivorian farmers' organisations representing over 34,700 smallholder farmers, who have chosen to remain anonymous for fear of consequences from their buyers.